

### **Les Ambassadeurs de la Province de Liège.**

En 1998, le groupe « Liège Demain » se crée sous l'impulsion de quelques Liégeois motivés voulant rompre avec la sinistrose ambiance que certains autres Liégeois se plaisaient à entretenir à propos de l'image de leur ville et de leur région. Parmi les premiers projets imaginés, je me souviens que, dès le début, quelques fervents ont développé le concept des Ambassadeurs du Pays de Liège. Un petit groupe s'est alors réuni régulièrement au sein du Palais des Princes Evêques, dans les locaux de la Province de Liège, dans les bureaux du Brel, à l'invitation de Lara Galetic. Nous l'avons intéressée à ce projet, auquel notre petit groupe cherchait un porteur pour lui assurer reconnaissance, pérennité et efficacité. En plus de votre serviteur, pardon Président, je me souviens d'une présence quasi permanente de Bernard Piette et Philippe Chodé. Lara Galetic, en toute connaissance du mode d'emploi de la Province de Liège, et du Brel en particulier, nous a permis d'intéresser Georges Pire, Député Permanent, aux Ambassadeurs. Ce dernier a retenu son attention et il a accepté de porter le projet.

### **Qui sont ces Ambassadeurs ?**

- Il s'agit de personnes dont les attaches avec le Pays de Liège sont évidentes :
- des Liégeois de CORPS, c'est-à-dire des Liégeois d'origine, en contact régulier avec l'étranger, et résidant à Liège ou à l'étranger (ex.: expatriés liégeois, hommes d'affaires liégeois travaillant avec l'étranger, ...).
- des Liégeois de COEUR, c'est-à-dire des Non-Liégeois ayant vécu un certain temps à Liège (profession, études, ...) et qui, de retour dans leur pays d'origine, restent attachés au Pays de Liège (ex.: étudiants Erasmus/Rotary étrangers en séjour d'études à Liège, dirigeants étrangers en visite à Liège, ...).

Ces « ambassadeurs », dans le cadre de leurs activités - professionnelles ou autres – ont pris l'engagement de diffuser une image positive du Pays de Liège pour donner envie à leurs interlocuteurs de venir visiter notre région, voire s'y installer.

Les objectifs visés étant multiples : attirer en Province de Liège de nombreux touristes, des investisseurs, des entreprises, mais également de jeunes étudiants ; améliorer l'image du Pays de Liège à l'extérieur de celui-ci; maintenir un lien entre les Liégeois et leur région d'origine.

Ainsi, au sein de ce réseau - désormais « mondial » - la Province de Liège est fière et honorée de pouvoir compter de nombreux Consuls étrangers en poste en province de Liège, des représentants d'Institutions régionales et provinciales, mais aussi et surtout de nombreux « anonymes » liégeois, soucieux et désireux de promouvoir les nombreux atouts de la Province de Liège à l'étranger, cette même province qui les a vus naître, qui les a vus grandir, qui les a accueillis durant une période - plus ou moins longue - de leur vie, ou simplement cette même province qui fait qu'à chaque fois, ils se sentent chez eux ...

## **Quelle est la mission des ambassadeurs ?**

- Relayer des informations positives sur le Pays de Liège auprès de leurs relations en présentant ses atouts.
- Accueillir des Liégeois en déplacement dans leur région (avec pour objectif de les aider dans leurs démarches dans le pays d'accueil).
- Informer les habitants du pays qui les accueille sur la Province de Liège et ses possibilités (informations à diffuser notamment lors de séminaires, réunions de travail ou encore lors de contacts avec la presse).
- Assurer une présence lors de foires et salons organisés dans leur région pour présenter la Province de Liège et ses atouts.
- Et toute autre initiative que proposent spontanément les « ambassadeurs de la province de Liège »

Les ambassadeurs signent une « Charte » qui constitue la base de leur « engagement » en tant qu'ambassadeur de la province de Liège et qui s'articule selon divers principes :

- Soyons positifs pour mettre en exergue les atouts du Pays de Liège et affichons très clairement une volonté de progrès et d'optimisme.
- Impliquons-nous en assumant cette tâche à titre strictement personnel
- Privilégions l'intérêt collectif du Pays de Liège

## **Quels outils sont à la disposition des ambassadeurs ?**

Pour aider les « ambassadeurs de la province de Liège » et leur permettre de réaliser au mieux leur mission, la Province de Liège a voulu mettre à la disposition de ses « ambassadeurs » des outils de travail utiles et efficaces :

Le site Internet du BREL ( <http://brel.provincedeliege.be> ) :

Mis à jour et alimenté quotidiennement de « nouvelles » liégeoises, celui-ci comporte notamment une rubrique spécifiquement dédiée aux « ambassadeurs » où l'on trouve la description du projet « ambassadeurs », à qui il s'adresse, le rôle de l'ambassadeur, et une fiche d'inscription pour poser sa candidature comme « ambassadeur de la province de Liège ». Tout internaute désirent connaître la liste et les noms des ambassadeurs implantés à l'étranger peut consulter notre base de données mais devra s'adresser au BREL s'il souhaite entrer en contact avec un de nos ambassadeurs, et ce pour une question de respect de la vie privée.

La valise diplomatique :

L'autre volet de la rubrique « ambassadeur » est accessible uniquement aux « ambassadeurs » inscrits. Cette « valise diplomatique » est un condensé d'informations générales sur le Pays de Liège, dans différents domaines tels que le développement économique, le patrimoine culturel, le patrimoine naturel, le potentiel en termes de moyens de communication, etc., et qui va lui servir le

cas échéant de support dans le cadre de sa mission. Cette valise est par définition évolutive et est régulièrement mise à jour par le BREL, en collaboration avec Liège Demain, et avec l'aide des opérateurs liégeois concernés.

Une « Newsletter » périodique :

Mensuellement, chaque « ambassadeur » reçoit, d'une part, - par courrier électronique - un bulletin d'informations reprenant les différents « News – Success Stories – Events » encodés sur le site Internet du BREL durant le mois et, d'autre part, - par courrier postal- , une « Newsletter » accompagnée de différentes publications sur le Pays de Liège (Agenda touristique, Brochures économiques, ...).

Un contact permanent avec le BREL :

Les « ambassadeurs » peuvent aussi être en contact permanent avec le personnel du BREL, qui est à leur disposition pour répondre à leurs questions ou leur fournir, sur demande, de la documentation spécifique en fonction de leurs besoins.

Ayant personnellement participé à près d'une dizaine de séances d'intronisation (au Palais des Princes Evêques, à l'Hôtel de Ville, à Technifutur, ...), je me dois de souligner la qualité de l'organisation, et la fierté et le plaisir jamais dissimulés des nouveaux ambassadeurs à être cités, appelés et à recevoir leur chartre officielle et autres présents selon l'occasion.

Aux premiers intronisés, aux rotariens pleins d'avenir, se sont peu à peu ajoutés quelques personnalités, quelques connaissances et amis de la bande dessinée, et plusieurs pointures internationales du show bizness, et je citerai Georges LAUTNER (réalisateur, ex Les tontons flingueurs), Laurent Gerra (imitateur), Patrick Timsit (comédien), et ces derniers jours Guy Marchand (comédien et chanteur).

Aujourd'hui, ce réseau, géré par l'intermédiaire du Bureau des Relations extérieures de la Province de Liège (BREL), compte plus de 350 « ambassadeurs », répartis dans une trentaine de pays sur 4 continents, qui ont accepté la mission de faire la promotion du Pays de Liège lors de leurs nombreux contacts avec l'étranger. Ils ont pris l'engagement de valoriser la Province de Liège, ses richesses et ses atouts auprès de leur entourage, dans le cadre de leurs activités professionnelles ou privées.

### **Comment devenir ambassadeur de la province de Liège ?**

Toute personne physique, majeure et de bonne notoriété, dont les attaches avec le Pays de Liège sont évidentes et qui se rend régulièrement à l'étranger, pour des raisons professionnelles, familiales et/ou de résidence, pourra donc proposer sa candidature auprès du Collège provincial de Liège, en tant qu'ambassadeur de la province de Liège».

Comment s'inscrire ?

Il suffit de compléter le formulaire d'inscription prévu à cet effet :

SOIT : via le site Internet du BREL, à l'adresse <http://brel.provincedeliege.be>, dans la rubrique « ambassadeur » et « Devenir ambassadeur »

SOIT : en s'adressant au Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège « BREL » - Palais provincial - Place Saint-Lambert, 18A à 4000 Liège - Tél. : +32.4.232.33.60 – Fax : +32.4.221.13.49 - Email : [brel@provincedeliege.be](mailto:brel@provincedeliege.be)

Gageons que l'on parlera en bien et que l'on agira au mieux pour notre pays de Liège pendant de longues années encore. Bon vent aux ambassadeurs de la Province de Liège.

Tous ensemble ! Tous ensemble !

Pierre FONTAINE,

Président de Liège Demain